



# Economic and Social Council

Distr.: General  
12 December 2022

Original: French

---

## Commission on the Status of Women

Sixty-seventh session

6–17 March 2023

Follow-up to the Fourth World Conference on Women and to the twenty-third special session of the General Assembly entitled “Women 2000: gender equality, development and peace for the twenty-first century”

### Statement submitted by **Fondation Genereuse Developpement, a non-governmental organization in consultative status with the Economic and Social Council\***

The Secretary-General has received the following statement, which is being circulated in accordance with paragraphs 36 and 37 of Economic and Social Council resolution 1996/31.

---

\* The present statement is issued without formal editing.



## Statement

Le Forum des organisations non-gouvernementales (ONG) de la 67<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW) aura lieu du 5 au 17 mars 2023, en phase avec la session officielle de la 67<sup>ème</sup> session.

Le format du Forum des organisations non-gouvernementales : Cette année deux thèmes ont été retenus pour le forum des organisations non-gouvernementales :

- Thème prioritaire de la 67<sup>ème</sup> session.
- Thème de révision de la 67<sup>ème</sup> session.

Nous aborderons principalement le thème prioritaire dans ce document.

Thème prioritaire de la 67<sup>ème</sup> session : Innovation et changement technologique, et éducation à l'ère numérique pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et filles.

Au 21<sup>ème</sup> siècle, la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est plus importante que jamais. Alors à une époque où les technologies de l'information et de la communication font pour ainsi dire partie intégrante de notre quotidien, il est primordial que nous réduisions la fracture numérique entre hommes et femmes.

Notre thème prioritaire que nous aborderons traitera de quatre thématiques à savoir :

- L'innovation et le changement technologique;
- L'éducation à l'ère numérique;
- L'égalité des sexes;
- L'autonomisation de toutes les femmes et filles.

Au cours de la pandémie de COVID-19, la technologie a rapidement transformé le monde de l'éducation, tout en renforçant l'évidence d'une fracture numérique entre les sexes en termes de connectivité, de compétences, d'alphabétisation, et de sécurité. Aucune fille ou femme ne devrait être laissée pour compte dans cette transformation numérique, car l'inclusion et l'alphabétisation numériques sont de puissants moteurs d'autonomisation, et agissent comme des catalyseurs pour atteindre l'égalité des sexes et la justice sociale.

L'éducation recouvre tout ce qui contribue à la construction et au développement d'un être humain. L'éducation est donc une combinaison d'influences diverses. Ponctuelles ou permanentes, ces influences peuvent être convergentes ou contradictoires ; l'individu peut les rechercher, les accepter ou les subir. L'influence des médias sur l'éducation est devenue une évidence par sa prégnance dans la vie quotidienne de chacun, prégnance toujours plus forte par le développement des technologies et des pratiques culturelles et sociales. Si cette affirmation ne fera réagir aucun parent, pour autant nos structures éducatives, telles qu'elles sont, ne prennent pas assez en compte cet enjeu dans les activités qu'elles proposent. Ce constat ne se veut pas accusateur, mais il nous faut reconnaître collectivement que nos structures sociales ont du mal à intégrer les mutations en œuvre.

La réduction de la fracture numérique entre les hommes et les femmes est une question urgente. En effet, le nombre de femmes ayant accès à l'Internet est inférieur de 200 millions à celui des hommes connectés, et le fossé continue de se creuser. Outre l'obligation morale qui nous incombe, la réduction de cet écart constitue une vraie chance de croissance dans le monde numérique d'aujourd'hui. Elle est également nécessaire pour atteindre l'Objectif de développement durable N° 5 des Nations Unies : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et

les filles ». La collaboration de toutes les parties prenantes est essentielle pour permettre aux femmes d'accéder aux technologies de l'information et de la communication (TIC) sur un pied d'égalité avec les hommes. Nous devons également offrir aux femmes de plus grandes chances de faire carrière dans le secteur des technologies de l'information et de la communication actuellement confronté à une forte pénurie de compétences qui va en s'aggravant. La solution se trouve en partie dans l'éducation et la mise en œuvre de moyens pour inciter davantage de filles à se consacrer aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques. De leur côté, les gouvernements et les entreprises doivent aussi aider plus activement les femmes à s'épanouir dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Des progrès ont été faits dans ces domaines, mais nous devons viser plus haut.

Il est essentiel, d'une part, de connecter davantage de femmes et, d'autre part, d'accroître le nombre de femmes à des postes de direction et de faire en sorte que les femmes soient plus nombreuses à participer activement au développement du secteur des technologies. Pourtant, il reste encore un long chemin à parcourir. Cette nécessité est clairement reflétée dans les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'Objectif 5 : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », mais l'enjeu est beaucoup plus important puisque si les technologies de l'information et de la communication sont indispensables pour atteindre chacun des 17 Objectifs de développement durable, il en va de même de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Il est important, pour stimuler la croissance économique, de s'attaquer à ce problème et de garantir l'égalité entre hommes et femmes sur le lieu de travail. De nombreuses études ont montré que les entreprises qui privilégient la mixité de leur personnel obtiennent de meilleurs résultats. Ainsi, les entreprises qui privilégient la mixité et savent tirer parti des compétences féminines ont 45% de chances en plus d'accroître leur part de marché et 70% de chances en plus de conquérir de nouveaux marchés. En outre, pour les entreprises rentables, le fait de passer d'une direction exclusivement masculine à une direction composée à 30% de femmes permet d'accroître de 15% les marges bénéficiaires nettes (Peterson Institute, 2016).

Il reste globalement encore du travail à faire pour obtenir l'égalité hommes-femmes et réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes en République dans le monde en général.

Comment pouvons-nous réduire l'écart entre les femmes et les hommes dans le domaine du numérique ?

1. Inciter davantage de femmes et de jeunes à se consacrer aux technologies de l'information et de la communication;
2. Réduire la fracture numérique entre hommes et femmes;
3. Faciliter l'accès aux technologies de l'information et de la communication pour l'égalité des sexes;
4. Garantir l'égalité entre hommes et femmes sur le lieu de travail;
5. Prôner l'égalité numérique;
6. Adopter des outils pour lutter contre l'inégalité de genres dans les médias;
7. Organiser des événements et des compétitions pour jeunes filles dans le secteur des technologies de l'information et de la communication;
8. Offrir des bourses entièrement financées pour les jeunes femmes dans les technologies de l'information et de la communication.